

INVENTAIRE

Grille d'inventaire

Objet	Marque	Modèle	Couleur	Numéro de série
Ex : moteur hors-bord				
Scie à chaîne				
Génératrice				
Téléviseur				

SIGNALEMENT

Toute personne ou véhicule suspect devrait être signalé à la police.

N'hésitez pas à communiquer avec nous.



Pour toute urgence,
composez le 911

Pour joindre la
Sûreté du Québec
310-4141

(dans les municipalités
non desservies par le 9-1-1)
ou * 4141
pour les cellulaires

5Q-3083 (2010-05)

Opération œil de lynx

Ensemble, prévenons les vols

dans les chalets :

- en observant...
- en burinant ses objets...
- en dressant l'inventaire de ses biens...
- en signalant les éléments suspects...



BURINAGE

À l'aide d'un burin, gravez sur vos objets de valeur, votre numéro de permis de conduire.



Les objets ainsi marqués ont peu d'attrait pour les voleurs et receleurs.

De plus, cela facilite le travail des policiers lorsqu'ils sont retrouvés.

OBSERVATION

Vous êtes la personne qui connaissez le mieux votre secteur et qui pouvez fournir des informations essentielles aux policiers.



Soyez à l'affût des éléments qui éveillent vos soupçons.

Par exemple, si vous voyez un véhicule suspect, notez :

- la marque
- le modèle
- la couleur
- le numéro de plaque d'immatriculation
- les particularités

Évitez de laisser à l'extérieur de votre chalet des outils ou des objets qui pourraient servir à briser les fenêtres ou à forcer les serrures.

INVENTAIRE

Faites l'inventaire de tous vos biens à l'aide de la grille qui se trouve au verso.



Gardez cet inventaire en lieu sûr. Si vous étiez victime de vol, il pourrait être utile au policier.

Il est aussi recommandé de photographier vos objets.

Évitez de conserver des objets de valeur dans votre chalet.

